

**ETAT - MAJOR**

Affaire suivie par: M. CLARISSE  
☎ 03.21.21.80.05  
Références: MC / AA/L10-715

Saint Laurent Blangy, le 15 juillet 2010

**Le Directeur Départemental des services  
d'incendie et de secours du Pas-de-Calais,**

à

**Monsieur Patrick ROLE  
Sté PROMESSOR  
Tour atlantique  
1, place de la pyramide  
92911 PARIS LA DEFENSE CEDEX****Courrier recommandé avec AR**

**Objet** : exécution des marchés MPA-08-37B assistance à la mise en place de marchés de services de télécommunication et MPA-09-23 analyse de la facturation des prestations de télécommunication.

**Votre référence** : Votre lettre du 10 juin 2010 réf. 300115, la réunion du 24 juin dernier.

Monsieur le Directeur,

Pour faire suite à votre lettre référencée ci-dessus et à la réunion qui s'est déroulée le 24 juin dernier en présence de Monsieur CLARISSE, Directeur administratif et financier et Monsieur VAN CAMP chef du groupement des systèmes d'information et de communication, je reviens vers vous pour faire le point sur l'exécution des marchés repris en objet.

En ce qui concerne le marché d'assistance à la mise en place de marchés de services de télécommunication, l'option « conduite du changement opérateur » ne fera pas l'objet de commandes supplémentaires. Comme vous le soulignez dans votre lettre du 10 juin, la phase 4 de l'option « contrôle des factures » est soldée et le travail de suivi des factures s'est arrêté au 31 mars 2010.

Les dispositions du marché ne permettent pas de poursuivre le contrôle au-delà de cette date. Je considère par conséquent que les missions au titre de ce marché sont terminées.

Les factures en instance pour un montant de 9 807,20 € sont mandatées ce jour.

En ce qui concerne le marché d'analyse de la facturation des prestations de télécommunications, le bilan financier est le suivant.

Le montant global des avoirs obtenus de l'opérateur de téléphonie concerné s'élève à 417 104,88 € TTC.

